**COMPTE RENDU DE L’ASSEMBLEE GENERALE, EXTRAORDINAIRE PUIS ORDINAIRE, DU 9 MAI 2023**

**Membres présents en ligne : 12** soitSteve Hagimont, Patrick Février, Jean Pierre Raffin, Henri Jaffeux, Yves Le Quellec, Stephane Frioux, Lorette Peuvot, Véronique Herrenschmidt, Dominique Richard, Cécile Blatrix, Jacques Theys, Patrick Cavalié

**Membres ayant donné pouvoir** : **10** soit Lucien Tron, Patrice Singelin Laurent Lathuillere, Carole Reboul, Anna Trespeuch Berthelot, Marie Odile Guth, Remi Luglia, Pierre Clavel- Cheminat, Madeleine Boucard, Charles François Mathis

**Adhérents à jour de leur cotisation** à la date des AG : 41

\_\_\_\_\_

**Introduction -14h**

Le président en place depuis le 1er janvier 2023, Patrick Février accueille à 14h les membres présents en ligne pour l’échéance 2023 en assemblée générale de l’AHPNE. Il espère qu’en 2024, cette réunion pourra s’organiser en présence, assortie d’un déjeuner en commun permettant des échanges plus riches et cordiaux.

Il tient à remercier chaleureusement Henri Jaffeux, qui a porté l’AHPNE depuis 2008 avec une énergie inlassable et le remercie de rester impliqué comme trésorier et pour certains dossiers qui lui tiennent à cœur. Il rappelle que, comme responsable du Comité d’histoire ministériel jusqu’en 2022, il avait assisté régulièrement aux réunions du CA et de l’AG, comme partenaire et observateur.

Cette AG est un peu particulière car elle commencera par une session extraordinaire consacrée à une modification des statuts.

**Assemblée générale extraordinaire (AGE)**

Le projet de modification des statuts ne représente pas un bouleversement mais un toilettage et une mise à jour, qui visent à assouplir le fonctionnement de l’association, en tenant compte de recommandations du Conseil d’Etat et du ministère de l’intérieur, notamment pour la validation de délibérations des CA et des AG par visio-conférence (les articles 8, 9 et 10).

Le CA du 31 janvier 2023 avait examiné les modifications proposées, article par article. Lors de la discussion, il avait demandé que certains articles affirment expressément le maintien de l’agrément des nouveaux membres par le bureau, l’élection des nouveaux membres du bureau au bulletin secret si la majorité des administrateurs le demandent, le renvoi du régime des pouvoirs au régime intérieur. Le CA du 28 mars 2023 avait vérifié la rédaction finale des statuts et l’avait approuvée à l’unanimité.

Le CA du 31 janvier 2023 avait aussi approuvé le changement de siège de l’AHPNE, initialement situé à la Faculté de droit de Sceaux, où enseignait l’un des fondateurs de l’AHPNE, Jérôme Fromageau. Comme ce dernier a pris sa retraite, il était devenu indispensable de trouver une autre adresse postale. La CA de la Société nationale de protection de la nature a donné son accord pour une boîte postale dans ses locaux, au 44, rue d’Alésia, dans le 14ème arrondissement de Paris. L’adresse de gestion est celle du nouveau trésorier.

A la suite de l’examen de chaque article par les deux CA précités, l’AGE adopte à l’unanimité la modification des statuts. Ces nouveaux statuts seront donc notifiés au greffe de la préfecture des Hauts-de-Seine ainsi que le changement de siège de l’association et les nouvelles compositions du CA et du bureau.

**Assemblée générale ordinaire (AGO)**

Lors de sa réunion du 21 juin 2022, l’AGO avait évoqué un certain nombre de projets étalés sur 2022 et 2023. Il en sera donc question au titre du bilan 2022 mais aussi du programme d’activités 2023. Cette AGO avait aussi validé le principe du remplacement du président par Patrick Février, la désignation d’un nouveau bureau et la nomination de trois nouveaux membres du CA.

Le nouveau président rappelle qu’il est amené à présenter à l’AGO un rapport moral et d’activités pour 2022 dont, bien entendu il n’est pas statutairement responsable mais qu’il connait bien le contenu en tant qu’ancien participant aux réunions.

**1-Rapport d’activité 2022**

* 1. **Changement de présidence**

Henri Jaffeux, ancien président, dresse un rappel des raisons évoquées en 2022 : il avait lui-même souhaité passer le relais. Il avait proposé pour lui succéder Patrick Février, qui était à l’époque encore secrétaire délégué du comité d’histoire ministériel. Nommé président de l’association à partir du 1er janvier 2023, Patrick Février ne conserve que la mission de haut fonctionnaire à la terminologie et à la langue française jusqu’en 2025.

Depuis juin 2022, l’ancien et le nouveau président ont travaillé de concert, en bonne intelligence, à préparer la passation de présidence, qui a été approuvée par le CA le 14 décembre 2022, et la nomination d’Henri Jaffeux comme trésorier, reste actif au sein de l’association comme membre du bureau et trésorier. Ce CA avait également validé la vacance d’un 15-ème poste d’administrateur et le principe d’une animation plus collégiale de l’AHPNE. Le CA a élu par la suite l’intégralité des autres membres du bureau, au cours de premier semestre 2023.

**1-2 Les activités évènementielles 2022**

***1-2-1 Le colloque sur l’histoire de l’éducation et l’animation à la nature***

Ce colloque avait eu lieu les 30 et 31 mars 2022. Depuis, le comité de pilotage de ce colloque s’est réuni plusieurs fois pour en assurer sa valorisation. Les vidéos des séances plénières sont notamment disponibles sur les sites du PAJEP et de l’APHNE et le contenu des tables rondes sera publié dans la revue *Pour mémoire*. Dominique Bachelard prépare d’autres valorisations.

***1-2-2 Le projet de colloque « Défendre la nature », en commémoration du premier congrès international de protection de la nature de 1923 à Paris (27 au 29 septembre 2023)***

Rémi Luglia pour la SNPN, Henri Jaffeux pour l’APHNE ont persuadé des partenaires potentiels de participer à la conception, à l’organisation et au financement du colloque : La DEB au ministère, l’OFB, le Muséum, la Fondation F. Sommer qui finance l’APHNE pour ce faire, les Archives nationales, le Comité d’histoire ministériel, les universités de Tours, de Caen et de Namur, la société d’histoire de la nature italienne ont accepté de soutenir l’événement. Les organisateurs regrettent que le Comité Français de l’UICN ne se soit pas associé et qu’il n’ait jamais apporté de réponse à notre demande.

Ce colloque se tiendra au Museum. Tous les membres sont invités à y participer.

***1-2-3 La participation de l’APHNE au « Printemps de l’Environnement » du RUCHE (mai- juin 2022)***

L’initiative originale de cette association d’historiens de l’environnement avait pour but de mobiliser sur 15 jours différents acteurs, dans plusieurs régions, des chercheurs relevant de structures universitaires afin de faire découvrir au public les archives de l’histoire environnementale et les recherches en cours. A cette occasion, l’AHPNE avait organisé un échange entre Henri Jaffeux, Remi Luglia, Patrick Cavalié, Anna Trespeuch-Berthelot et Barbara Proença.

Steve Hagimont précise que cette rencontre, reconduite en 2023, aura lieu le 5 juin l’auditorium des Archives Nationales. Cette rencontre sera aussi diffusée par zoom. Y sera aussi présent le président de FNE Haute-Pyrénées

***1-2-4 La participation de l’APHNE à la préparation et au lancement du colloque « Faire la paix avec la nature »***

Des 2022, l’APHNE avait accepté de participer techniquement et financièrement à l’organisation de cette initiative lancée par Anna Trespeuch- Berthelot, qui aura lieu en 2023. (cf. programme 2023)

***1-2-5 Les Rendez-vous de l’Histoire de Blois***

L’APHNE y participe depuis 10 ans. En 2022, le thème était consacré à la mer. L’APHNE avait opté pour un clin d’œil vers l’histoire de l’Antiquité, avec une table ronde sur « les peuples de la mer », pour parler des rencontres parfois difficiles entre les sociétés humaines, qui exploitent la mer, et les animaux marins qui s’adaptent ou disparaissent. Charles François Mathis était le modérateur de la table ronde organisée par l’APHNE, le RUCHE et le comité d’histoire du MTECT.

***1-2-6-La préparation du colloque « industrialisation et aménagement en région parisienne : jalon pour une histoire de l’environnement (XIX -XX -ème siècles***)

Les Archives départementales du Val de Marne ont organisé depuis 2021 deux expositions successives consacrées à l’histoire environnementale de ce territoire depuis la fin du XVIIIème siècle. Afin de les valoriser, elles ont souhaité que l’APHNE puisse les aider à monter un colloque pour le début du printemps 2023. Un comité de pilotage a été mis en place en 2022.

**1-3 Le soutien à l’édition**

**1-3-1** ***La publication de l’ouvrage tiré du colloque « de la réserve intégrale à la nature ordinaire »***

Un manuscrit a été remis aux presses universitaires de Rennes en juin 2022. Le covid a provoqué des retards. L’ouvrage sera disponible en juin 2023.

L’APHNE fournit une aide directe à la publication de 1000 euros et une aide indirecte par des préachats de 100 exemplaires à un prix réduit. L’APHNE prévoit de distribuer un exemplaire gratuit auprès des membres qui en feront la demande auprès de Henri. Un courrier sera fait en ce sens à tous les membres. A des fins de communication, il est envisagé d’adresser aussi en 2023donc cet ouvrage gratuitement à des institutions et organismes importants pour l’AHPNE.

***1-3-2 La préparation d’un projet d’ouvrage sur les pionniers de la nature***

Henri Jaffeux présente le projet qui devrait être un sous-produit du colloque à venir « Défendre la nature » . Cet ouvrage intègrera des biographies déjà rédigées et d’autres activités menées jusqu’en 1970. Une liste de 100 noms a déjà été identifiée par Henri Jaffeux, Rémi Luglia et Anna Trespeuch-Berthelot en 2022. Mais tout reste à faire pour l’organisation technique, éditoriale, le financement dans le programme de 2023.

**1-4 La conservation de la mémoire**

***1-4-1 Activités relatives aux Archives***

L’année 2022 a été consacrée à arrêter le principe de reconduire la convention bilatérale passée entre l’APHNE et les Archives nationales (AN) (SNPN, Patrick Legrand en 2015 et à préparer une convention trilatérale associant France Archives (ministère de la Culture, la Mission Archives du MTECT et du MTE, et l’APHNE. Cette seconde convention doit permettre de rendre plus faciles les relations de coopération entre l’APHNE et les services départementaux d’archives pour réaliser des opérations d’inventaire, de conservation et de valorisation dans le champ des archives privées de la protection de la nature et de l’environnement. Ces deux conventions ont été signées au début de 2023

Retraité très actif, Patrick Cavalié apporte son dynamisme et ses réseaux professionnels pour faire de cette activité de l’AHPNE un élément important de son image de marque, dans la durée. En 2022, il a organisé le traitement de certains fonds à transmettre aux AN (SNPN, Patrick Legrand), commencé à s’occuper, avec la participation active de Jérôme Fromageau, de fonds privés concernant les milieux du droit de l’environnement. D’autres projets en cours sont l’enrichissement du guide des sources de la PNE et le traitement d’archives en Alsace (ARIENA).

***1-4-2 Le lancement de la campagne de témoignages oraux***

Cette initiative est issue d’une rencontre tenue pendant l’été 2022, entre Henri Jaffeux, Patrick Cavalié et Florence Descamps, historienne, spécialiste de la transmission de la mémoire orale, qui enseigne notamment à l’Ecole nationale des Chartes et à Sciences Po Paris.

En 2022 Mme Descamps a repris contact avec l’APHNE afin de concrétiser un premier projet. Un comité de pilotage a été mis en place (cf. programme 2023).

**1-5 Adhésions et cotisations**

56 membres sont à jour de leur cotisation au 31 décembre 2022 dont 4 nouveaux membres contre 59 l’année précédente. Des remerciements sont faits par le président à deux membres bienfaiteurs : Christian Barthod et Jean Pierre Raffin. Plusieurs autres membres ont aussi abondé leur cotisation par des dons : Henri Jaffeux les en remercie chaleureusement.

Suite à cette présentation et à des interventions de membres, le rapport d’activités de l’association pour 2022, n’amenant à la demande du président aucune question, ni observation de la part de l’assemblée, est adopté.

**2 Le rapport financier 2022 est présenté par Henri Jaffeux en tant que trésorier)**

L’AGO a reçu un compte de résultat, un bilan, une liste simple d’un tableau des dépenses et recettes, transmis avant la réunion.

En 2021, le don exceptionnel de 1200 euros pour une aide à la publication pour un ouvrage sur les modernisations agricoles augmente les recettes et cache une stabilité permanente sur le montant des adhésions. Il y a un besoin certain de relever le nombre des adhésions. Une réflexion est à mener sur ce sujet. Aucune demande de subvention n’a été faite en 2022. A noter dans le compte de résultat, la graphiste a été réglée en 2022 pour un travail rendu en 2021.

Le document écrit qui sera joint au CR de l’assemblée redonnera pour mémoire le chiffre des exercices et des bilans depuis 2011.

Au regard du rapport du trésorier, il n’y a pas d’observation, ni question de l’assemblée. Suite à la mise au vote formel, le rapport d’activité et le rapport financier de 2022 de l’association sont acceptés à l’unanimité.

**3- Activités 2023 de l’APHNE**

**3-1 Les travaux du CA**

Le CA s’est réuni à deux reprises depuis le début de l’année.

Le président remercie les membres du CA qui ont accepté d’intégrer le bureau, ce qui va permettre de développer une action plus collective d’animation des activités de l’APHNE. Le CA a élu successivement Jean Pierre Raffin, qui est un des vice-présidents, Henri Jaffeux, qui a pris la charge de trésorier, Anna Trespeuch-Berthelot (deuxième vice-présidente), Véronique Herrenschmidt (secrétaire générale) ainsi que Patrick Cavalié (secrétaire général adjoint) ont rejoint le bureau

A ce jour, le bureau est complet. Il s’est déjà réuni 2 fois.

En 2023, le CA de l’APHNE et celui de la SNPN ont validé le déménagement du siège statutaire de l’APHNE dans les locaux de la SNPN, rue d’Alésia (75014). Le CA remercie Rémi Luglia, président de la SNPN.

Le CA a aussi validé le projet de révision des statuts et l’a complété par un ajout au règlement intérieur d’un article précisant les règles de transmission et de validation des pouvoirs pour les réunions du CA et de l’AG. Il a aussi délibéré sur les éléments du programme d’activités qui sont présentés et discutés à cette AGO.

*Renouvellement du CA*

Le 21 juin 2022, l’AGO avait validé le remplacement de 3 membres du CA (deux démissions, un absent permanent démissionné par l’AG) ainsi que le renouvellement d’1/3 des membres.

Pour le renouvellement de 2023, Cécile Blatrix, Jérôme Fromageau, Henri Jaffeux et Dominique Richard ont confirmés leur souhait d’être renouvelés. Il convient de savoir qu’un 15-ème poste est vacant au CA. Des candidatures issues de membres présents ou représentés à l’AGO peuvent se présenter. Aucun candidat ne se présente. Le 1/3 des sortants sont renouvelés à l’unanimité.

**3-2 Budget prévisionnel 2023**

*3-2-1 Les recettes*

Il reste encore une quinzaine d’adhésions qui devraient rentrer, au regard des adhésions de l’an dernier : 1950 euros prévisionnellement de dons et cotisations.

On peut y ajouter les intérêts du livret (12000 euros de réserves,10 000 euros provenant de la subvention de la Fondation Sommer, qui ne vont être dépenses qu’à partir de septembre) soit environ 400 euros (intérêts à 3% depuis février).

Au total, les ressources ordinaires vont se situer à 2350 euros en considérant que les 10 000 euros de la FF sommer sont affectés au colloque. Le CA a proposé de fixer un taux de frais de gestion pour cette subvention de 8% (800 euros). Il faut prévoir également un remboursement du RUCHE de 200 euros.

*3-2-2 Les dépenses ordinaires*

Elles sont détaillées par le trésorier. Les frais de déplacements sont prévisionnels puisque non encore organisés notamment sur l’aspect archives.

Les dépenses prévisionnelles ordinaires s’élèvent à 1790 euros et sont couvertes par les recettes

*3-2-3 Les dépenses liées aux activités*

Elles sont détaillées. Pour les RTO, l’APHNE a pris en charge les déplacements d’un témoin, Michel Métais.

Il reste à verser 3170 euros à l’éditeur du colloque « De la réserve intégrale à la nature ordinaire » dont les 100 ouvrages à 17 euros plus les frais d’envoi (préachat et aide directe à l’édition)

L’AHPNE apportera 600 euros au colloque « faire la paix avec la nature », organisé par Anna Trespeuch Berthelot en novembre 2023.

Le colloque « 1923 » a reçu de nombreux soutiens financiers : la SNPN, la DEB, l’OFB, le MNHN (appui pour le scan du livre de 1923), en sus des apports de l’AHPNE (11 000€, dont 9200€ provenant de la subvention Sommer.

*3-2-4 Bilan et vote du BP 2023*

 En conclusion, *les recettes et les dépenses activités sont équilibrées avec l’appui de 1500 euros* environ que l’APHNE fournit au titre de l’association pour subventionner certaines activités et qu’elle prend dans ses réserves.

Le BP 2023, à la demande du Président, est adopté à l’unanimité.

**3-3 Programme d’activités 2023**

Le président remercie Henri Jaffeux d’avoir conçu un tableau de présentation transparente de nos activités, en définissant les tâches à lettre en œuvre et en prévoyant de désigner des pilotes parmi les membres. Il y a des cases vides. Il est souhaitable que l’AGO fasse des propositions.

***3-3-1 Fonctionnement de l’APHNE***

***Défiscalisation des dons et cotisations*** : cette démarche reste à relancer, après une première demande sans succès, réalisée en 2010 par Henri Jaffeux, pour que les services fiscaux habilitent l’association à délivrer des attestations. Il conviendra de retravailler les arguments pour envoyer un dossier qui tienne compte de près de 15 ans d’activité de l’AHPNE.

 ***Hello asso*** : il faut revoir la page de présentation de l’AHPNE, permettre de récupérer des fonds pour des actions particulières menées par l’association. Cela rejoint le travail à faire pour relancer une stratégie de communication de l’APHNE.

 ***Versement effectif des archives numériques et des archives papiers de l’APHNE***

Le versement et le transfert des archives numériques de l’APHNE ont été acceptés par les AN. Ce fonds sera mis sur la plateforme de conservation long terme et pourra faire l’objet d’une consultation publique. L’APHNE est une des premières associations à le faire.

Patrick Cavalié fait la même chose actuellement avec les archives de Christian Garnier. Il alerte sur le risque de dispersion des archives entre des acteurs plus nombreux, maintenant que les statuts de l’APHNE bougent et que le travail va devenir plus collectif. La sécurité des données numériques dans nos ordinateurs est à anticiper aussi.

***3-3-2 La conservation de la mémoire***

***Archives de la PNE***

Le comité de suivi avec les AN a été mis en place. Les AN sont proches de la saturation mais ce que l’APHNE propose correspond à un très faible volume.

Le souci des archives, venant notamment de privés, c’est leur tri, qui ne peut être réalisé aux Archives Nationales. Les AN ne prennent les archives que si elles sont normalisées. Le manque de locaux de transit est un souci. Jérôme Fromageau essaie de négocier pour avoir un accueil de la part de l’université de Sceaux pour ces 4 dons, avec l’éventualité d’une convention.

D’autres fonds assez riches sont un cours de traitement, notamment par Patrick Cavalié : Christian Garnier, Jean Patrick Le Duc, le centenaire de la réserve naturelle de Camargue. Il faut relancer, avec FNE et les Archives départementales, des comités de suivi : Centre Val de Loire, Normandie, Bretagne. Il y a un travail important de relations à entretenir entre les correspondants archives de FNE et l’APHNE : créer un centre de formation des cadres de FNE ?

***Le guide des sources***

La traduction en anglais est en attente du dernier retour du traducteur Il sera nécessaire d’actualiser le guide des sources tous les 2 ans.

***Dictionnaire biographique***

Le chantier est piloté par Anna Trespeuch-Berthelot, avec le soutien de Lorette Peuvot. Les tâches concernent la nécessité de retravailler sur les 12 textes prêts pour la publication, l’utilisation des données biographiques dans le Courrier de la Nature (avec l’accord du Rémi Luglia), l’utilisation des éléments pour le 100ème anniversaire de la LPO, l’harmonisation de la présentation puisque les biographies ont été faites sur 10 ans, la faisabilité d’un ouvrage de valorisation de ces biographies, des liens à établir avec Wikipedi. En conclusion pour 2023, il y a une remise à niveau essentielle et prioritaire pour pouvoir publier de manière un peu plus régulière

***Recueil de témoignages oraux***

L’expérimentation est présentée par Lorette Peuvot. Sept témoins joignables en région parisienne avaient été sélectionnés. A partir du 15 mars, des élèves en 2eme année de Sciences Po, sans connaissance particulière de l’histoire des questions environnementales, ont eu des entretiens pendant 2 heures, avec Patrick Blandin, Patrick Legrand, François Letourneux, Christiane Barret, Anne Vourc’h, Michel Métais.

Une première réunion, le 15 mars, avait permis de présenter aux élèves les objectifs des entretiens : faire émerger la mémoire des origines de la conscience écologique des témoins et celle de leur premier poste. Les élèves ont été préparés en parallèle par Florence Descamps

La restitution de ces entretiens a eu lieu le 26 avril auprès de l’équipe de l’APHN. Patrick Cavalié et Florence Descamps disposent de tous les enregistrements et textes.

Les personnes interrogées souhaiteraient prolonger ce type d’entretien sur des questions de fond. Le plus intéressant serait que ce soit avec les mêmes types étudiants, d’où nécessité de sécuriser la démarche afin de ne pas perdre le rythme ni les contacts. Les étudiants se sont montrés très intéressés par cet exercice et les sujets traités

Patrick Février propose de faire participer un thésard dont il a fait connaissance et qui réalise sa thèse sur les acteurs des années 1970 à 1980 ; cela pourrait peut-être résoudre le problème de la poursuite des entretiens.

L’assemblée trouve le travail enthousiasmant.

***3-3-4 Colloques et séminaires 2023***

***Colloque 1923 -2023***

Sa date est fixée du 27 et 29 septembre au MNHN. Le contenu et l’organisation du colloque se poursuivent ; un comité scientifique, un comité de pilotage, des événements parallèles, des premières présentations du programme (colloque sur les ressources archivistiques le 5 juin, le Courrier de la Nature. Les organisateurs regrettent de ne pas avoir reçu plus de réponse à l’international lors de l’appel à communication alors que la commémoration concerne un congrès international.

***Colloque avec les archives départementales du Val de Marne (94) le 29 mars à Créteil***

Les actes sont en cours de relecture et seront placés sur le site des archives du 94.

***Publication des actes du colloque « De la réserve intégrale à la nature ordinaire »***

Le livre sera publié par les PUR le 9 juin. Les tables rondes sont publiées dans la revue Pour Mémoire.

***Colloque « Faire la paix avec la nature », prévu du 9 au 10 novembre 2023***

 Ce colloque est piloté par Anna Trespeuch-Berthelot avec l’aide d’Anne Claude Amboise Rendu Henri Jaffeux, Charles François Mathis. Le comité scientifique a retenu 20 des 28 propositions. Le colloque pourrait se tenir au Mémorial de Caen. L’objectif est de voir comment les sociétés ont réagi sur une longue distance temporelle aux aléas imposés par la nature. Il y a trop peu de communications concernant les histoires contemporaines. C’est européocentré.

***Rendez-vous avec l’histoire de Blois (octobre 2023)***

La participation de l’APHNE vient d’être acceptée ; le thème proposé « les Vivants et les morts » apparait enthousiasmant aux les membres. Charles François Mathis est en charge d’animer la table ronde de l’APHNE dont le sujet traite plus particulièrement des paysages « Paysages des morts, Paysages des Vivants » .

***Printemps sur l’histoire environnementale du RUCHE et participation de l’APHNE****:* 20 évènements sont prévus en présentiel

***Participation à un colloque sur la Sécurité alimentaire à l’Académie d’agriculture le 13 avril 2023.*** Seule l’insécurité alimentaire avait un lien avec l’environnement.

**3-4 Sujets divers**

***3-4-1 Avenir du Comité d’Histoire***

Un rapport d’audit sur l’avenir du comité d’histoire doit être rendu en juin. Il est réalisé par l’inspection générale des ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et celui de la transition énergétique. En effet, se pose la question des moyens humains du fait des nombreuses activités événementielles et éditoriales que le comité a développé et du départ rapproché de Patrick Février et de deux autres agents.

***3-4-2 Bibliothèque de l’écologie Roland de Miller***

Le dossier évoqué en 2021 semble progresser. Roland de Miller est en contact avec la mairie de Marseille pour étudier la possibilité d’accueillir ses archives. Une rencontre a dû avoir lieu le 4 mai dernier afin de voir comment accueillir sa bibliothèque. Le Président a adressé une lettre de soutien au conseiller municipal en charge de l’écologie au nom de l’APHNE. Tout reste cependant à faire d’un point de vue conceptuel, organisationnel et financière également.

***3-4-3 Gestion et suivi des sites web et communication/médias***

La fusion du site du 50eme anniversaire du MTES avec le site de l’APHNE pourrait voir le jour. Un intérêt serait d’économiser 300 euros mais aussi de pouvoir supprimer les rubriques vides pas très attractives dans un site web. La maintenance d’un tel site est donc techniquement faisable mais financièrement encore trop élevée.

Jean Pierre Raffin propose qu’à plusieurs et au titre de l’APHNE, on rectifie systématiquement auprès des médias, les évènements dont il a été oublié de mentionner l’historique ou dont l’historique mentionné est erroné.

Jean Pierre Raffin fait des conférences sur l’histoire de la PNE à l’université de Paris au travers de dessins humoristiques et dans d’autres endroits. Il souhaiterait pouvoir parler de l’APHNE à cette occasion. Un accord de principe lui est donné.

L’idée générale émise serait finalement de réfléchir à une stratégie de communication, de diffusion de notre action sur les 3 ans à venir. Plusieurs idées sont émises pour que l’on puisse diffuser de manière plus efficace les connaissances historiques engrangées ce qui permettrait d’accroitre notre lisibilité au niveau des autres acteurs et obtenir aussi davantage d’adhérents.

Le président donne un avis positif sur les échanges et propositions faites et remercie l’assemblée pour sa participation à l’AGO 2023 et Steve Hagimont pour la réunion Zoom.

La réunion est close à 17h24.

.

Le président

La Secrétaire générale